



## Forêt de Vohibola : situation géographique

Située entre Fort-Dauphin et Mananara Avaratra, Vohibola (littéralement : village d'argent), la dernière forêt littorale de la côte Est de Madagascar, fait l'objet de pillages chroniques et récurrents qui ont pris une ampleur telle, qu'elle vit bien ses dernières heures de survie si personne n'y remédie. Or, elle est d'une importance capitale, environnementale, touristique, politique et symbolique. Faits sur des méfaits accomplis avec la complicité d'autorités locales du régime Hvm.



## Planches façonnées sur place



## Charbon de bois transporté sur l'eau dans des sacs de jute

Après plus d'un an de menaces judiciaires et physiques de la part de trafiquants à la solde du maire de la commune rurale d'Ambinaninony (Sahavalena), les propriétaires de l'hôtel « *Pangalanes Jungle Nofy* » , ont quitté les lieux pour un mois de vacances afin de décompresser. A leur retour, le samedi 2 février 2019, ils ont constaté avec désolation que cette forêt protégée avait été envahie par des trafiquants de bois précieux, des charbonniers et des braconniers venus piller ce sanctuaire de la nature, en toute impunité. Il est indéniable que cela n'aurait pu se faire sans la complicité d'autorités locales.





## [PÉTITION IL FAUT SAUVER LA FORET DE VOHIBOLA A MADAGASCAR ICI](#)

Rappelons que le « [Velirano](#) » (Défi) n°10 du candidat n°13, Andry Rajoelina, élu Président de la République, repose sur « [la gestion durable de nos ressources naturelles](#) », avec cinq axes bien précis : 1. Encouragement du tourisme durable ; 2. Valorisation de nos richesses minières ; 3. Protection de notre faune, notre flore, notre sol ; 4. Reboisement de nos terres ; 5. Lutte contre la destruction de notre environnement. A elle seule, la forêt de Vohibola fait l'objet de ces cinq axes précis. La balle est vraiment dans le camp du Président Andry Rajoelina qui ne doit pas tergiverser sur cette question de survie aussi bien environnementale qu'humaine.

Dossier de Jeannot Ramambazafy - Remerciements à la famille Poussin

Également publié dans « [La Gazette de la Grande île](#) » du 06 Mars 2019

